

Notice épidémiologique concernant la situation dans le canton de Genève pour la semaine 51 (20 au 26 décembre 2021)

Appréciation de la situation

- Après une courte période de stabilisation, une **augmentation massive des infections** est constatée avec des chiffres très élevés (>1000 nouvelles infections / jours, plus de 1600 pour le seul 28 décembre). Le taux de reproduction effectif a bondi à 1.17 (contre 1.06 il y a une semaine). Le dispositif cantonal de test est saturé avec >40'000 tests hebdomadaires réalisés: en conséquence, des personnes symptomatiques ne sont pas testées. Le taux de positivité élevé exprime cette concentration (13.7%).
- **La charge sur le système hospitalier est en nette augmentation**, pour le moment surtout en lien avec le début de 5^{ème} vague dû au variant delta. En une semaine, 132 personnes testées positives au SARS-CoV-2 ont été hospitalisées **soit une augmentation très rapide de plus de 30%**.
- **Omicron représente maintenant 70% des infections** et se cumule avec la vague delta. Avec une période d'incubation courte, un échappement vaccinal partiel et une transmissibilité élevée, **il pourrait provoquer l'absence simultanée de nombreux travailleurs avec un risque élevé pour la continuité des activités, notamment au sein d'un système de santé déjà sous très haute tension.**

Cellule COVID-19

- **La charge est extrême sur le dispositif de test et de contact tracing** qui priorise désormais les clusters sensibles et l'appels aux personnes testées positives n'ayant pas rempli de formulaire.
- Priorisation des tâches, en privilégiant l'appel des personnes testées positives et la réalisation des enquêtes d'entourage. Les personnes ayant rempli seules leurs données online ne sont plus systématiquement appelées.
- **Dès le 1^{er} janvier 2022, seuls les contacts étroits vivant sous le même toit sont mis en quarantaine, ceci quel que soit leur statut immunitaire** (exception: pas de quarantaine pour les personnes vaccinées / boostées ou guéries depuis moins de 4 mois).
- Dépistages larges ou ciblés, en diminution à cause de la sur-fréquentation du [dispositif cantonal de dépistage](#). **Ouverture d'un centre de test (PCR, Ag, pédiatrie dès 6 ans et adulte) >1000 tests / jour à la rue de la Tour 2, 1205 Genève.**

Les allègements d'isolement (personne testée positive) ou de quarantaine (cas contact) ne sont facilités que pour le personnel de santé, dès lors que la présence du professionnel est jugée impérieuse pour la continuité des soins. Les conditions pour les allègements d'isolement ont été envoyées au système de santé et sont transmises sur demande.

Pour toute autre demande exceptionnelle d'allègement de quarantaine (cas contact) et en l'absence d'autre possibilité : derogation.covid@etat.ge.ch.

Actualités

- **Adaptations:** Modification des critères d'allègement de quarantaine, mise en route des allègements d'isolement pour les professionnels de la santé, augmentation des capacités de testing (+1000 tests/jour dès le 30.12), recours probable à l'armée. [Les mesures sont décrites dans ce communiqué.](#)
- **Suite de la mobilisation du système de santé:** cliniques privées, ouvertures de cabinets médicaux pendant la fin d'année, renfort d'anciens médecins du Réseau des urgences genevois; renforcement de la garde pédiatrique; **vaccinations organisées par le service de la pharmacienne cantonale aux Eaux-Vives grâce à la mobilisation du service de santé de l'enfance et de la jeunesse et du service de santé du personnel de l'Etat de Genève.**
- **RAPPEL:** Il n'y a plus de quarantaine de retour de voyage d'une zone à risque mais une obligation de déclaration et de test. Toute personne entrant en Suisse doit présenter le [formulaire d'entrée](#) complété (région frontalière exceptée) ainsi qu'un résultat de test PCR négatif. Les voyageurs se refont tester (PCR ou test antigénique rapide) à J4-J7 **s'ils ne sont pas vaccinés** (mesure transitoire pour alléger la charge sur le dépistage). Ces tests sont obligatoires dès 16 ans, recommandés dès 6 ans.
- **RAPPEL:** Ouverture de la dose booster pour les personnes de plus de 16 ans qui ont été vaccinées depuis plus de 6 mois. Fin de la prescription médicale pour les personnes vulnérables.
- **RAPPEL:** les personnes symptomatiques ET les personnes indiquant avoir été exposées au COVID-19 **sont testées dans le cadre du pilier I sans devoir présenter de pièce justificative** (anc. notification SwissCovid ou SMS du service du médecin cantonal) ni d'ordonnance, peu importe leur âge ou leur statut vaccinal.
- **RAPPEL: Les tests antigéniques rapides sont à nouveau pris en charge par la Confédération depuis le 18.12.21.**
- **RAPPEL:** Mesures complémentaires depuis le 20.12.21:
 - Port du masque obligatoire dès la 5P à l'école ainsi que dans les milieux intérieurs professionnels (sauf bureau individuel). Le certificat COVID ou l'attestation ainsi que le port du masque sont obligatoires dans les hautes écoles.
 - Application renforcée du certificat 2G à l'intérieur pour les lieux de culture, loisirs, sport, restaurants et événements (2G+ facultatif). Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis (discothèques, piscine, sport intensifs, bars, musique, le 2G+ s'impose.
 - Le certificat COVID et le port du masque sont aussi obligatoires dans les discothèques, restaurants et bars en intérieur, de même que la collecte des données.
 - Réunions de famille et entre amis max 10 personnes dès 1 personne non vaccinée ou non guérie. A l'intérieur, max. 30 personnes (2G); à l'extérieur, max 50 personnes. A l'extérieur, le certificat COVID 3G est obligatoire dès 300 personnes.
 - Télétravail obligatoire.

Ressources

- Les recommandations et documents d'information aux professionnels de la santé (état au 03.12.2021)
<https://www.ge.ch/document/covid-19-recommandations-cantoniales-destinees-aux-medecins-traitants-concernant-coronavirus>
- Les informations concernant les enfants et les écoles <https://www.ge.ch/covid-19-se-proteger-proteger-autres/enfants-scolaire-nouveau-coronavirus>
- Campagne "OUI MAIS" sur la vaccination
<https://www.ge.ch/teaser/ouimais>
- Les informations sur le certificat COVID
<https://www.ge.ch/certificats-covid-19>
- Le point sur le testing: Quel type de test et pour quelle situation ?
<https://www.ge.ch/covid-19-se-faire-tester/quel-type-test-quelle-situation>
- Vaccination des personnes des 12-15 ans, depuis le 2 juillet
<https://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/campagne-vaccination-geneve>
- Institutions, entreprises ou organisations assimilées peuvent soumettre leur projet de plans de protections et dépistage à l'adresse testing.covid@etat.ge.ch
- L'actualité épidémiologique la plus récente du COVID-19 à Genève peut être consultée sur <https://infocovid.smc.unige.ch/>
- Les derniers chiffres concernant la vaccination à Genève
<https://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/chiffres-campagne-vaccination-geneve>
- La liste des pays d'intérêt avec nécessité de preuve d'immunité (cliquer sur "Liste des pays")
<https://www.hug.ch/medecine-tropicale-et-humanitaire/infos-pratiques>
- Tests rapides: déclaration obligatoire par les réalisateurs du test des résultats négatifs (<24h) et positifs (<2h) dans le cadre du pilier 1 seulement sur: <https://forms.infreport.ch>

Hotlines

- Ligne d'information cantonale pour toute question en lien avec le coronavirus, le certificat COVID-19 et la vaccination: **0800 909 400** 7/7.
- Les personnes symptomatiques peuvent appeler une ligne dédiée pour évaluation et conseil: **022 427 88 00** 7/7. Dès le 23 décembre 2021, les personnes recherchant un médecin peuvent appeler l'AMGe au **022 708 00 26** (0730-1900, 1800 les veilles de jours fériés) pour orientation vers un médecin disponible.
- Les personnes en quarantaine ou en isolement bénéficient d'un numéro dédié pour toute question 7/7, qui leur est directement communiqué.

Les hotlines sont actuellement surchargées et nécessitent de la patience.